

**COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MARDI 5 AVRIL 2016 à 19H**

Séance ordinaire

Convocation le 29.03.2016

Affichage le 12.04.2016

Présents : Mmes, MM. Marie-Claire ROBEZ-MASSON, Josefa CHAUTEMPS, Liliane REGAD, Natacha BAILLY, Agnès ROUSSEAU, Francis LESEUR, Dominique DELACROIX, Christian BIENMILLER, Michel PRUVOT, M. Bernard DEFFONTAINE.

Absents : Mme Michelle MILLET a donné pouvoir à Mme ROBEZ-MASSON pour voter en son nom, M. Joël GAUTHIER a donné pouvoir à M. Bernard DEFFONTAINE jusqu'à son arrivée pour voter en son nom, M. Guy ROUSSEAU a donné pouvoir à M. Michel PRUVOT.

Secrétaire de séance : Josefa CHAUTEMPS.

Secrétaire de mairie : Isabelle BERTHET.

M. le Maire demande à l'assemblée de bien vouloir ajouter deux questions à l'ordre du jour.

- Délibération SIDEC : remplacement de luminaires,

- Délibération lotissement Crêt Beloirbe : prêt relais.

Le conseil municipal accepte.

1. Lecture et approbation des compte-rendu des 8 février et 7 mars 2016

Adopté à l'unanimité.

2- Délibération taxes locales

M. le Maire donne la parole à M. DELACROIX qui rappelle qu'en 2014 les taxes directes locales ont été augmentées de 1,5 % et propose à l'assemblée de rester sur les même taux que l'année précédente.

Après discussion, le conseil municipal décide de ne pas augmenter les taux des taxes directes locales :

| TAXES | TAUX 2013 | TAUX 2014 | TAUX 2015 | TAUX 2016 |
|---------------------|--------------|--------------|--------------|--------------|
| HABITATION | 13.64 | 13.84 | 13.84 | 13.84 |
| FONCIER BATI | 10.42 | 10.58 | 10.58 | 10.58 |
| FONCIER NON BATI | 22.02 | 22.35 | 22.35 | 22.35 |
| CFE | 13.93 | 14.14 | 14.14 | 14.14 |

Délibération votée à l'unanimité. N°39275160401

3 - Délibérations budgets prévisionnels exercice 2016 : commune, SPANC et lotissement Crêt Beloirbe.

M. le Maire donne la parole à M. Dominique DELACROIX qui présente les budgets prévisionnels 2016.

A) Budget annexe SPANC 2016

Présentation de M. DELACROIX du budget annexe du service public d'assainissement non collectif 2016 en séance :

Section d'exploitation dépenses : 5 000,00 €.

Section d'exploitation recettes : 5 000,00 € (4423,95 + 576,05).

Total du budget 2016 : 5 000,00 €.

Le budget annexe SPANC 2016 est adopté.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275160402

B) Budget annexe Lotissement le Crêt Beloirbe 2016

Présentation de M. DELACROIX du budget annexe lotissement Crêt Beloirbe 2016 en séance :

FONCTIONNEMENT

| DEPENSES | |
|---|-------------------|
| 6015-ACHAT TERRAIN | 0,00 |
| 6045-ETUDES | 30 000,00 |
| 605- TRAVAUX | 320 000,00 |
| 668- Ligne de trésorerie | 0,00 |
| 658- Charges diverses de gestion courante | 0,03 |
| 042-71355 variation stocks (sortie stock initial) | 191 891,49 |
| sous total | 541 891,52 |
| DF-RF=capacité d'autofinancement | |
| moins excédent de Fonctionnement | |
| 023 virement section d'Investissement | 0,00 |
| total | 541 891,52 |

RECETTES

| | |
|---|-------------------|
| R002 | 0,03 |
| 042-7133 Variation des en-cours de production de biens | 491 891,49 |
| 042-7134 Variation des en-cours de production de services | 0,00 |
| 042-71355 Variation des stocks de terrains aménagés | 0,00 |
| 7015- Vente de terrains | 50 000,00 |
| TOTAL | 541 891,52 |

042 en fonctionnement Dép et Rec

040 en investissement Dép et Rec

Total du budget 2016 : 541 891,52€.

Le budget annexe Lotissement le Crêt Beloirbe 2016 est adopté.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275160403

C) COMMUNE 2015

Arrivée de M. Joël GAUTHIER

M. DELACROIX rend compte des travaux de la commission des finances. Il présente le budget 2016 en séance :

En fonctionnement : le budget 2016 est de 1 123 018,68 €

En investissement : le budget 2016 est de 890 225,98 €

Soit un budget 2016 de 2 013 244,66 €.

Il fait part des montants des dépenses prévues par chapitres de la section de fonctionnement :

Chapitre 011 – charges courantes : 262 046 €

Chapitre 012 - charges de personnel : 252 320 €

Chapitre 014 – atténuations de produits : 61 667 €

Chapitre 65 – autres charges de gestion courante : 155 602 €

Chapitre 66 – intérêts d'emprunts : 22 118 €

Chapitre 67 – charges exceptionnelles : 1 000 €

022 – Dépenses imprévues : 20 000 €

042 – Dotations aux amortissements : 3 500 €

023 – virement de section à section : 344 765,68 €

M. DELACROIX précise que le résultat du CCAS d'un montant de 682,80 sera affecté au R002.

Il est question ensuite, de présenter les dépenses de la section d'investissement par chapitres :

Chapitre 16 – emprunts : 62 995 €

Chapitre 20 – études : 18 120 €

Chapitre 21 : achat de terrain caserne des pompiers, bâtiment mairie, aménagement de bâtiments (logements, école, périscolaire, ateliers municipaux, musée), voirie (Chemin de l'Abbaye) et matériel de voirie, matériel roulant (turbine et débroussailleuse), assainissement Chalet de la Frasse, défibrillateur, modernisation éclairage public : 736 678,98 €

Chapitre 23 - immobilisation en cours : 15 000 €

041 – intégrations 37 432 €

020 – dépenses imprévues : 20 000 €

L'excédent de la section de fonctionnement de 344 765,68 € montre que les finances locales sont saines et que nous dégageons des possibilités d'investissement confortables.

Le budget 2016 est adopté.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275160404

4- Délibération attribution des subventions 2016 aux associations

Monsieur le Maire informe le conseil municipal des demandes de subventions pour l'année 2016.

Après présentation des associations il fait la proposition suivante :

- L'Amicale des Sapeurs-Pompiers : 1 450,00 €,
- Comité des Fêtes : 500,00 €,
- Abonde animation : 3 300,00 €,
- Transjurassienne : 2 500,00€,
- Les Epilobes : 300,00 €,
- Sports et Neige Lamoura : 1 900,00 €,
- US Lamoura : 1 900,00 €,
- Association Foyer Rural : 500 €.

Après discussion le Conseil Municipal accepte cette proposition et prend acte,

Délibération votée à l'unanimité. N°39275160405

5- Délibérations Lotissement Crêt Beloirbe : prêt relais, prix des terrains au m2, cession du lot n°1 à l'Office d'HLM

- Prêt relais : M. le Maire rend lecture des propositions des organismes bancaires consultés. Après information et délibération, le conseil municipal décide d'approuver l'offre du Crédit Mutuel définie comme suit :

Montant : 300 000 €

Durée : 2 ans

Taux fixe : 0,70 %

Frais : 0,10 % du capital

Remboursement : par affectation des ventes des parcelles

Remboursement anticipé : à tout moment sans préavis ni pénalité

Délibération votée à l'unanimité. N°39275160406

- Prix du terrain : M. le Maire donne la parole à M. DELACROIX qui communique à l'assemblée un document de simulation avec le coût de la réalisation et les différents tarifs qui peuvent être envisagés.

Débat.

Après délibération le conseil municipal décide de fixer les tarifs des **lots numérotés 2 à 6 à 88 € TTC le m2 et celui des lots numérotés 7 à 12 à 95 € TTC le m2.**

Délibération votée à l'unanimité. N°39275160407

- Cession du lot n°1 à l'Office Public de l'Habitat du Jura pour la construction d'un bâtiment collectif : M. le Maire propose au conseil municipal de céder le lot 1 à l'Office Public de l'Habitat du Jura d'une surface de 896 m2 à l'euro symbolique, les frais de notaires seront à la charge de l'acquéreur.

Le conseil municipal prend acte.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275160408

Mme ROBEZ-MASSON demande si la commune aura la possibilité de donner son avis sur la construction envisagée par l'Office d'HLM. M. le Maire répond que la commune sera vigilante lors du dépôt du dossier de permis de construire.

6- Délibération renouvellement convention de mise à disposition local bâtiment mairie

M. le Maire informe le conseil municipal que suite à la demande de M. Hervé TONNERRE, kinésithérapeute, il convient de renouveler pour un an la convention de mise à disposition des locaux situés 162 grande Rue.

Le montant du loyer, après délibération reste fixé à 375 €.

Le conseil municipal prend acte.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275160409

7- Délibération carte Avantages Jeunes

Le Jura est associé au dispositif régional de la carte Avantages Jeunes qui est distribuée par le réseau Information Jeunesse. Chaque commune peut décider de les mettre à disposition du public au tarif en vigueur, à un tarif réduit ou gratuitement.

Cette carte propose notamment un bon d'achat Avantages Librairies par la Région Franche-Comté, la gratuité dans les bibliothèques, des réductions au cinéma et à des activités sportives, des entrées gratuites dans les principaux sites patrimoniaux de la région, des gratuités à des spectacles et des concerts, des réductions chez les commerçants, des voyages et sorties, etc.

Depuis 5 ans la commune a décidé de la rendre gratuite pour les jeunes de moins de 30 ans sans emploi domiciliés sur la commune. Le montant à la charge de la commune est de 7 € par carte.

Le Conseil Municipal décide de reconduire la gratuité de la Carte Avantages Jeunes pour la rentrée 2016 aux mêmes conditions.

Le conseil municipal prend acte.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275160410

7- Délibération SIDEK : remplacement de luminaires.

M. le Maire donne la parole à M. PRUVOT qui explique que des travaux de remplacement de matériel électrique vétuste pour un montant à la charge de la commune de 14 706,27 € (inscrit au budget) ont été prévus pour 2016 de la Giraude, à l'Anversis et qu'il convient de prendre une délibération.

Le conseil municipal prend acte.

Délibération votée à l'unanimité. N°39275160411

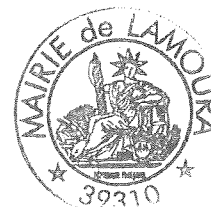
8 - Informations et questions diverses.

- M. le Maire informe l'assemblée que le magasin Proxi est en travaux durant le mois d'avril. Une solution est à envisager pour entreposer le stock de bouteilles de gaz dans un lieu différent que celui actuellement en place.
- M. BIENMILLER informe le conseil municipal que les travaux d'adduction d'eau dans la traversée du village ont pris du retard et débiteront à l'automne 2016. Il explique également à l'assemblée que certains trottoirs sont à redresser et qu'il serait judicieux de le faire pendant ces travaux.
- M. DELACROIX : les travaux de la nouvelle mairie doivent débuter le 18 avril prochain.
- M. le Maire : le SICTOM organise le passage sur les communes d'un broyeur mobil pour les branchages. Le lieu sur la commune de Lamoura reste à définir.
- M. BIENMILLER : il faut organiser le nettoyage de printemps du village. La date est fixée au 30 avril prochain.
- M. BIENMILLER : le voyage annuel du CCAS aura lieu le 2 juillet 2016 dans la région de Saint Julien Sur Suran.
- Prochaine réunion du conseil municipal : lundi 2 mai 2016.

La séance est levée à 21h30.

Au registre suivent les signatures,
Pour extrait d'acte conforme,

Francis LESEUR,
Maire,



Le secrétaire,

